MARDI 14 MAI : LE CESE A VOTE SON AVIS SUR « LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX»

Date
Publié le 14/05/2013
Description

Cinq ans après l'Accord national interprofessionnel sur le stress au travail de 2008 puis, en 2009, le plan d'urgence sur la prévention du stress en France, le Conseil Economique Social et Environnemental a souhaité faire le point sur la question de la prévention des risques psychosociaux dans un contexte de crise économique qui n'a fait qu'amplifier ces difficultés. En effet, selon un sondage IFOP réalisé en 2010, 62% des salariés ressentent un niveau de stress élevé et trois personnes sur dix estiment que leur travail est susceptible de leur causer de graves problèmes psychologiques.

L'avis sur la prévention des risques psychosociaux de la section du travail et de l'emploi présidée par Françoise Geng (groupe CGT), et rapporté par Sylvie Brunet (groupe des personnalités qualifiées) a été voté le 14 mai avec : 165 votants, 98 voix pour et 67 abstentions.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Avril 2024